

Infos Lilas

N° 52-octobre 2006

LES INFORMATIONS LOCALES ET MUNICIPALES / www.ville-leslilas.fr

avec ce numéro, le programme de

**NUIT BLANCHE
7 OCTOBRE 2006**

Perspectives

**Jean Huret,
mémoire des Lilas**

Travaux

**Rénovation du
patrimoine lilasien**

Vie quotidienne

**Comment réduire
sa consommation
d'énergie ?**

Numérique

**Six questions
sur le câble aux Lilas**

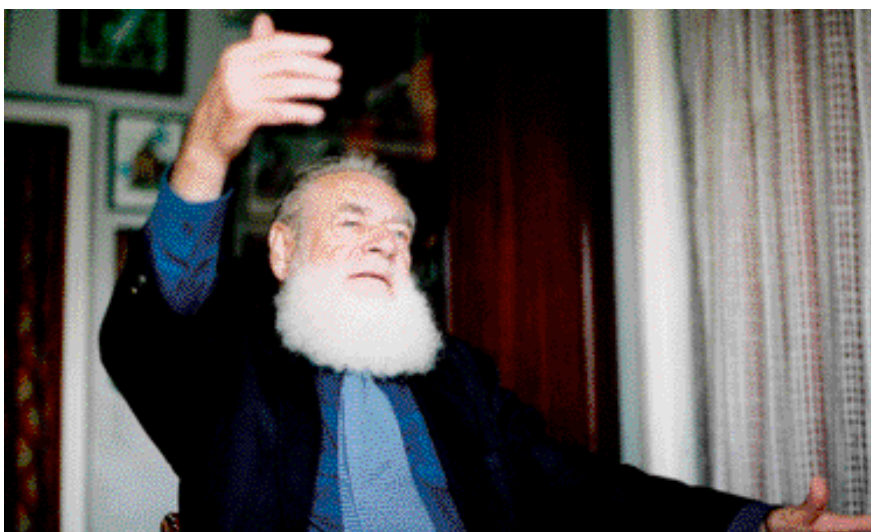
DOSSIER

**Le nouveau plan
de stationnement**



Jean Huret, mémoire des Lilas

© Sara Iskander/Ressources Urbaines



Peu bavard sur sa vie antérieure de maître d'école, Jean Huret semble être habité par Les Lilas autant qu'il habite cette ville. C'est lui qui en a écrit l'histoire la plus complète, il y a 15 ans, dans un livre dont le titre annonce une chanson : « Quand les Lilas... » (...fleurissaient, comprendront les mélomanes).

Carrure massive à 82 ans, barbe blanche à la Victor Hugo, érudition calme, verbe clair et lent, Jean Huret en impose. Personnage majestueux et spirituel, il nous a reçu au milieu de ses cochons, hippopotames, rhinocéros et autres pompiers... miniatures.

Que diriez-vous de votre vie aux Lilas ?

Je suis né dans un milieu de Français moyens. Mon école, c'était mon église. Pour moi, c'était un temple. On n'y entrait qu'en tremblant. Je ne pouvais pas avoir d'autre vocation que maître d'école. Je voulais revivre mon enfance. Je suis resté longtemps ici. Ça m'a un peu encroûté, mais je connais beaucoup de Lilasiens grâce à ça. Ceux de la génération de mes parents, mes élèves, les gens de la gymnastique, de l'église (une pile du quotidien « La Croix » est posée à côté de lui). Pour habiter sur la colline, un petit territoire, il y a beaucoup de candidats, et peu d'élus. Il y a un patriotisme lilasien. On est un peu chauvins ! Le Pré Saint-Gervais, c'est notre petite sœur, on en a une certaine condescendance. Romainville, il n'y a

rien. Et Pantin, c'est grand (le livre raconte les fréquentes rixes entre jeunes des deux villes de l'époque).

Comment vous est venue l'idée d'écrire ce livre ?

J'aime beaucoup la chose écrite. J'aurais aimé être graveur, ou typographe (Il dessine aussi, des aquarelles et des caricatures, à la Caran d'Ache, excellentes, que reprend d'ailleurs abondamment son ouvrage). J'ai eu la vanité de proposer au maire de faire un livre sur Les Lilas. Il n'y avait rien. Il a fallu s'inspirer de ce qui avait été fait sur Belleville ou Bagnole. Aller aux archives, dans les bibliothèques (et il part dans une description criante de vérité sur la vie des « rats de bibliothèque » et sur « les manuscrits, les vélin et les parchemins qui crissent sous les doigts et sentent le mouton »). Il m'a fallu huit ans pour écrire. J'ai vite abandonné les interviews de gens pour ce livre car je finissais par devenir leur assistante sociale !

Après toutes ces recherches, qu'est-ce qui, selon vous, caractérise Les Lilas ?

C'est une ville à petite échelle et

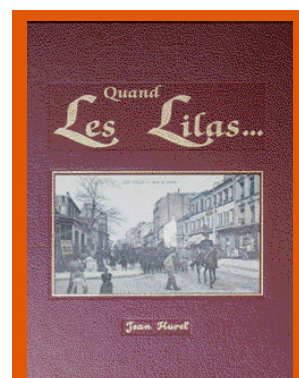
son fil conducteur, c'est la rue de Paris, une rue très commerçante, mais qui l'était beaucoup plus encore avant : il y avait davantage de bouchers, de boulangers, etc. Des bistros, des bougnats qui vendaient bois et charbon. Et moins de confection. C'est la campagne à Paris. On est à un quart d'heure du Châtelet, en métro ! C'est ici que les Parisiens venaient cueillir des lilas... les « grisettes », (les filles, NDLR !) montaient de Paris dans les auberges, les goguettes et allaient marauder dans les bois ! Il y avait des taudis, une zone, des clapiers, des cabanes à lapins...

Vous écrivez : « Ce qui rassemblait la tribu, autrefois, ce n'était pas seulement le travail. C'était surtout la fête. » Qu'est-ce qui rassemble, aujourd'hui ? Toujours la fête ?

Oui. Il y a énormément d'associations et beaucoup de festivités. Ça n'a pas changé. Le centre culturel, le théâtre, la fête de la musique...

Et de terminer par une peinture haute en couleurs de ceux qui peuplaient la ville naguère,

curés, appariteurs, auvergnats ou bourgeois en chapeau melon, qui tous s'affrontaient « gauloisement », haut et fort. Une pointe de nostalgie ? Ceux qui voudront en juger pourront se reporter au livre, écrit pour « inciter les petits nouveaux à se sentir un peu gaulois avec les derniers des aborigènes ». Jean Huret, le dernier des Mohicans des Lilas d'antan ?



Quand Les Lilas..., éd. ville des Lilas, 1993, 31,50 €.

Le livre peut être acheté au service archives, documentation de la mairie, le lundi, mardi, jeudi et vendredi (par chèque à l'ordre du Trésor public).

Tél. : 01 72 03 17 37

Éditorial

DANIEL GUIRAUD, MAIRE DES LILAS, CONSEILLER GÉNÉRAL

Révéle par les médias, le contenu d'une note « personnelle et confidentielle » du préfet de Seine-Saint-Denis au ministre de l'Intérieur a fait la une de l'actualité durant plusieurs jours.

Ce document, dont la tonalité très alarmiste a suscité nombre de réactions, s'inquiète notamment de la diminution « très perceptible » depuis 2002 du nombre de fonctionnaires d'État affectés aux tâches de sécurité publique, d'une certaine forme d'impunité des mineurs auteurs de faits répréhensibles et d'une montée de la délinquance, notamment des vols avec violence en forte progression depuis le début de l'année 2006.

Ce récent cri d'alarme du préfet sur la forte baisse des effectifs de police fait enfin écho à celui que nous, maires du 93, lançons au gouvernement depuis plus de trois ans ! À ceci près que, cette fois, c'est l'État qui interpelle l'État !

J'ai eu l'occasion d'initier une pétition contre les réductions de personnels du commissariat des Lilas. Signée par des milliers d'habitants, elle avait été remise en main propre à Monsieur Dominique de Villepin, en juin 2004.

Cet appel avait eu pour mérite d'enrayer quelque peu la chute des effectifs. Pour autant, aux Lilas, comme dans tous les commissariats du département, « le compte n'y est pas ». En attestent les analyses des

principales organisations professionnelles de la police nationale :

- « Il manque 1 700 policiers en Seine-Saint-Denis » (UNSA-Police)

- « Nous n'avons pas été écoutés sur les effectifs » (Alliance-Police)

- « La situation est catastrophique » (SGP-FO-Police)

Certes, en comparaison avec certaines villes voisines ou avec les deux arrondissements parisiens les plus proches, la commune des Lilas est nettement moins touchée que d'autres territoires par la très forte hausse de la délinquance. Mais tout est relatif. Et aux Lilas aussi, notamment aux abords de certains immeubles confrontés à de réelles difficultés, on peut hélas prendre la mesure des effets néfastes de la suppression par Monsieur Sarkozy de la « police de proximité », celle qui était présente dans nos quartiers.

Les seules gesticulations et formules choc médiatiques ont prouvé leurs limites. C'est d'actes et de moyens concrets et équitables dont nous avons besoin : des fonctionnaires de police, des greffiers et des juges en nombre suffisant, la transparence sur la réalité des effectifs et le rétablissement de la police de proximité dans l'Est parisien et la Seine-Saint-Denis.

La République n'a pas vocation à ne protéger que les seuls beaux quartiers de Neuilly-sur-Seine ou Paris. « Une et indivisible », c'est sur la totalité du territoire qu'elle doit être présente et agir.



« Le récent cri d'alarme du préfet sur la forte baisse des effectifs de police fait enfin écho à celui que nous, maires du 93, lançons au gouvernement depuis plus de trois ans ! »

Septembre 2006 : quelques instants

Libération des Lilas

Le 62^e anniversaire de la libération de la ville a été célébré sur le parvis du théâtre du Garde-Chasse. Une plaque en l'honneur de Renée Dusses, conseiller municipal de 1989 à 1995 et président de la section des Lilas des ACPG-CATM durant vingt-cinq ans, a été dévoilée pour l'occasion.



J. Olivier-Barbrel, C. Ermogeni, C. Bartolone, L. Gaudubois, G. Loser, C. Lagrange, C. Lasnon, D. Guiraud, A. Bac, J-M. Sautrot.



Nicolas Frize surpre

Après un an de résidence musicale aux Lilas, le compositeur Nicolas Frize – accompagné de nombreux participants lilasiens – a offert un spectacle étonnant au

Affluence record au Forum des associati

Il y avait foule au Forum des associations ce 1^{er} week-end de septembre. La semaine passée, les parents sont venus nombreux avec leurs enfants aux activités proposées. 88 associations lilasiennes présentes.



Nouvelle église : 1^{er} coup de pioche en 2007

Le nouveau projet, modifié à la suite des concertations avec les Lilasiens, a été présenté lors d'une grande réunion publique, au gymnase Liberté, en présence notamment du père Benoît et de Daniel Guiraud.



Champagne à la maternité

Tout juste nommée chef de service à la maternité des Lilas, Marie-Laure Brival était à l'honneur. Gynécologue-obstétricienne depuis 1982 à la maternité, responsable du centre de planification familiale et d'orthogénie, cette « femme au service des femmes » exerce aussi au Centre municipal de santé, dirigé par le Dr Eychenne (à gauche sur la photo).

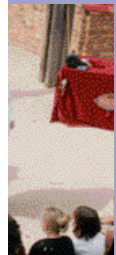
antnés...

nd

gymnase Liberté, dans la salle des mariages de l'hôtel de ville puis au théâtre du Garde-Chasse.

ions

ations pour
tréescolaire
reux inscrire
ées par les
es.



2 & 3 septembre

La saison culturelle est ouverte

Une programmation riche et variée attend les Lilasiens dans les lieux culturels municipaux (bibliothèque, centre culturel, conservatoire et théâtre) pour cette saison 2006, lancée lors d'une soirée au théâtre du Garde-chasse.



16 sept.



17 sept.

Lilasiens dans la rue

Les riverains de la rue Henri-Barbusse s'étaient donné rendez-vous ce dimanche pour un sympathique pique-nique de rentrée.

Le patrimoine lilasien revisité

Les vestiges de la cité-jardin des Lilas, concept de novateur de logement social dans les années 1920, formaient l'une des étapes de la balade architecturale proposée par l'architecte Marie-Françoise Laborde, à l'occasion des journées du patrimoine.



17 sept.

Travaux

Les rénovations du patrimoine en mairie



La salle des mariages et du conseil municipal

La mairie retrouve ses couleurs d'origine. Les travaux de rénovation du patrimoine effectués durant l'été, ont donné lieu à quelques jolies surprises.

Lors de la réfection de la salle des mariages, des peintures ont, en effet, été découvertes sous le papier-peint (qui n'avait pas été changé depuis 1967 !). D'après les documents qui ont pu être retrouvés, il s'agirait des dessins d'origi-

ne, datant de la construction de l'édifice, inauguré en 1884, comme le rappelle une dalle à l'entrée au rez-de-chaussée.

Le patrimoine s'enrichit

Encore vives, les couleurs, dont un rose bonbon, sont surprenantes. Compte-tenu de leur valeur historique, l'équipe municipale a souhaité préserver ces peintures, plutôt que de les recouvrir à nouveau de papier ou d'une couche de peinture. Les tra-

vaux sont donc momentanément interrompus, le temps pour la municipalité de se procurer des subventions auprès du Conseil général ou du ministère de la Culture pour une restauration qui permettra de retrouver l'éclat d'origine de cette salle.

L'été a également été mis à profit pour rénover les deux principaux lieux de réunions de l'Hôtel de ville : la salle des commissions (au 1^{er} étage) et la salle du Suffrage universel

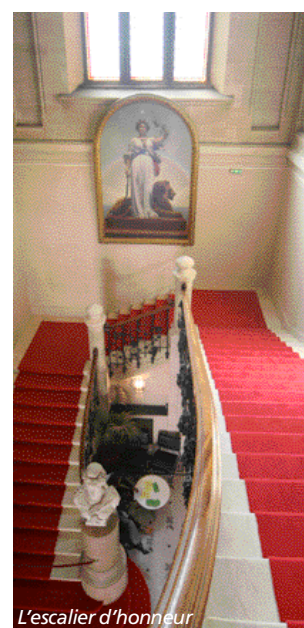
(au rez-de-chaussée) ont vu leur parquet poncé, et leurs murs et boiseries restaurés. Anciennement dénommée salle du conseil, cette dernière vient d'être rebaptisée en référence à la célèbre œuvre de Brantot qui orne tout un mur. L'escalier d'honneur et le hall du premier étage ont également été rafraîchis.



La salle des commissions au 1^{er} étage



La salle du Suffrage universel au rez-de-chaussée

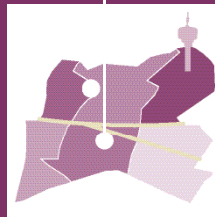


L'escalier d'honneur

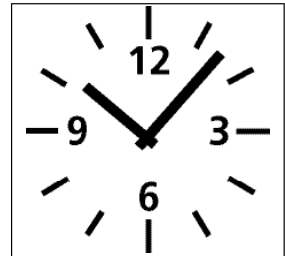
Sans plomb

Objectif de santé publique, les conduites de plomb, facteurs de risque en matière de saturnisme, sont remplacées par des tuyaux en PVC, rue Romain-Rolland et rue du Regard. La Ville poursuit ainsi la rénovation de son réseau d'eau.

Travaux : à la charge de la CGE, concessionnaire de la Ville.



29 octobre : passage à l'heure d'hiver

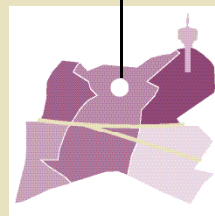


Dimanche 29 octobre à 3 heures du matin, il faudra retarder sa montre d'une heure. Il sera en fait 2 heures, et chacun pourra dormir une heure de plus.

Travaux rue Barbusse

La chaussée de la rue Barbusse a été entièrement re-goudronnée sur un mètre de largeur environ, côté impair, pour résorber les « flashes » (affaissements) qui se remplissaient d'eau de pluie.

Montant des travaux : 14 000 € TTC.



Listes électorales : inscrivez-vous avant le 31 décembre

Diverses échéances électorales se profilent en 2007, année de la présidentielle. Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Cette formalité peut être accomplie à la mairie jusqu'au 31 décembre 2006 au plus tard (muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois).

Attention ! si vous avez changé d'adresse dans l'année (y compris au sein-même des Lilas), vous êtes concerné(e).

Le formulaire d'inscription peut être téléchargé sur le site : <http://siecles.insee.fr>.

Service élections

Tél. : 01 72 03 17 54

01 72 03 17 66

Chapeau !

La boutique de chapeaux et accessoires Stepanka (43, rue des Bruyères) présentera sa collection automne-hiver, samedi 21 octobre de 15h à 19h. Ouverture du mardi au vendredi de 14h à 19h et le samedi sur rendez-vous au 06 03 45 15 24.

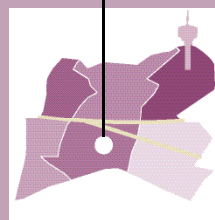
L'espace vert prend forme



Les travaux vont bon train à l'espace vert du centre-ville, qui devrait ouvrir ses portes au printemps prochain. La clôture de la partie sud du parc s'achève, tandis qu'au nord le terrain est préparé en vue de la pose du gazon.

Montant du lot serrurerie du parc (clôtures, portails) :

288 428,20 € TTC.



Comment réduire sa consommation d'énergie ?



Hausse du gazole, des loyers, du gaz et de l'électricité, des produits frais, des fournitures scolaires... En cette rentrée, le pouvoir d'achat des Français est en berne. Conséquence parmi d'autres : un nombre de plus en plus important de personnes éprouvent des difficultés à régler leurs charges et notamment les factures EDF/GDF.

Le constat est vrai aux Lilas et au Pré Saint-Gervais. C'est pourquoi le service social départemental, en partenariat avec les directions de l'action sociale des deux villes, la CAF et EDF, organise en octobre une exposition intitulée « Comment maîtriser sa consommation d'énergie et réduire ses factures d'électricité et de gaz ». Des animateurs accueilleront les visiteurs pour des conseils pratiques et des explications sur leurs factures. Avant goût.

Les bons gestes

Pour dépenser moins, mais aussi pour lutter contre les changements climatiques, il y a certains réflexes à adopter.

■ Chauffage :

- La température recommandée à la maison est de 20° dans le séjour et 18° dans les chambres.

Baisser la température d'un degré, représente 7 % de consommation de moins.

■ Éclairage :

- Les ampoules basse consommation ont une durée de vie six à dix fois plus longue que les autres et représentent 75 % de consommation en moins.

Les halogènes (300/500 W) consomment autant que 20 lampes basse consommation de 15 W.

- Il faut dépoussiérer les lampes. Une ampoule propre produit un flux lumineux 40 % supérieur à celui d'une ampoule sale.



■ Lave-linge :

- 90 % de la consommation d'électricité sert au chauffage de l'eau. À 30 ou à 40° C, on consomme jusqu'à trois fois moins d'énergie qu'à 90° C.

- La touche « éco » ou « demi-charge » permet une consommation d'énergie inférieure d'environ 25 %.



■ Lave-vaisselle :

- Une programmation aux heures creuses vous permet de bénéficier d'un meilleur coût au kWh.

- Attention aux cycles « intensifs » ou « spécial casseroles » : ils consomment 40 % de plus que les cycles normaux.



■ Téléviseurs, lecteurs de DVD, ordinateurs :

- En éteignant vos appareils en veille, vous pourrez économiser jusqu'à 44 euros par an.

■ Réfrigérateur, congélateur :

- Gare au givre ! La consommation d'électricité double lorsqu'il atteint une couche de 4 cm.



■ Cuisson :

- Pour un usage économe, il faut déclencher le nettoyage de votre four électrique quand il est encore chaud ou pendant les heures creuses.

- La porte du four doit rester fermée pendant la cuisson. Si l'envie de goûter le plat est trop forte, la chaleur du four se perdra !

- Les plaques électriques

peuvent être éteintes avant la fin de la cuisson : la chaleur dégagée persiste quelques minutes encore.

- L'utilisation d'un récipient ou d'une casserole de la taille des plaques est une garantie supplémentaire pour éviter la déperdition d'énergie, de même que mettre un couvercle sur les casseroles et cuire à feu moyen.

Exposition

- Du 9 au 13 octobre

au service social départemental
63, rue de Paris

Tél. : 01 48 44 28 17

9h-12h et 13h30-17h

Fermé jeudi matin et vendredi à 16h

- Du 16 au 18 octobre

au pôle social

193-195, rue de Paris

Tél. : 01 41 58 10 91

Lundi : 14h-17h, mardi : 9h-12h,

merc. : 9h-12h et 14h-17h

- Les 19 et 20 octobre

Au Club des Hortensias

De 14h à 18h

Animations :

par un professionnel d'EDF, le 9, de 14h30 à 16h, et le 10 au matin, au service social départemental ; le 17 au matin au pôle social ; le 20 après-midi au Club des Hortensias.

En dehors de ces plages horaires, une animation est assurée par les professionnels des services pour répondre à vos questions.

Le saviez-vous ?

Les tarifs du gaz et de l'électricité en France sont administrés (fixés par l'État) et donc inférieurs à ceux du marché. Seul le marché de l'électricité pour les entreprises est ouvert à la concurrence depuis deux ans et, en un an, les prix ont augmenté de 48 %.

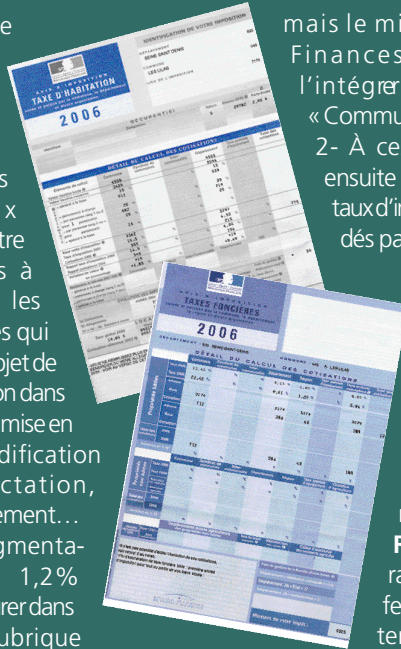
L'ouverture à la concurrence du marché de l'électricité et du gaz est prévue le 1^{er} juillet 2007 pour les particuliers. À compter de cette date, ils pourront acheter leur énergie, au prix du marché, à l'opérateur de leur choix. Ceux qui opteront pour la concurrence n'auront aucune possibilité de retour aux tarifs administrés... sauf à déménager.

Impôts locaux : pour la 3^e année consécutive la ville des Lilas n'augmente pas ses taux

Les propriétaires ont reçu leurs avis de taxes foncières en septembre. La taxe d'habitation (due par l'occupant, propriétaire ou locataire) devrait suivre en octobre. **Bien que la ville des Lilas n'ait procédé à aucune augmentation, ces impôts sont en hausse. Explications.**

1- À chaque bien immobilier (maison, appartement, local professionnel...) est attribuée une valeur locative qui sert de bases à ces impôts locaux. Les bases brutes de ces impositions sont établies par les services fiscaux, selon des règles nationales qui résultent de la loi. Chaque année, l'État revalorise ces bases en y appliquant un coefficient forfaitaire.

En 2006, ce coefficient est de 1,2%. En outre, les services fiscaux peuvent être amenés à réévaluer les immeubles qui ont fait l'objet de modification dans l'année: remise en état, modification de l'affectation, agrandissement... Cette augmentation de 1,2% devrait figurer dans une rubrique « État » ou « gouvernement »



mais le ministère des Finances persiste à l'intégrer à la colonne « Commune ».

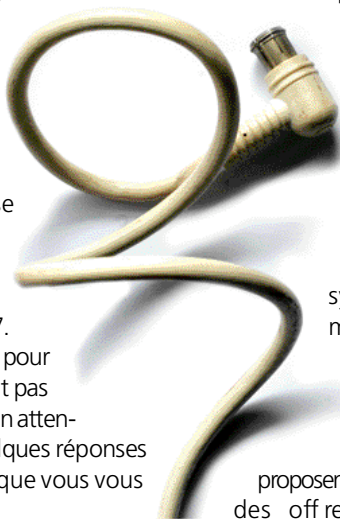
2- À ces bases sont ensuite appliqués des taux d'imposition décidés par chacune des collectivités territoriales (Région, Département et Commune). En 2006, le **Département et la Région**, en raison de transferts de compétences de l'État vers les collectivités

locales, ont été contraints à une augmentation des taux. La Ville des Lilas, malgré le poids du déficit de la ZAC du centre-ville, les diverses augmentations de charges et tout en maintenant une politique importante de travaux, a pour la troisième année consécutive décidé de ne pas augmenter son taux de taxe foncière et de taxe d'habitation.

Permanences fiscales : quatre demi-journées d'information sont prévues au centre des impôts de Pantin, les 16 et 23 octobre puis les 6 et 13 novembre, en matinée.
Centre des impôts
32, rue Delizy - Pantin
Tél. : 01 49 15 77 35

Six questions sur le câble aux Lilas

C'est fait ! Les premiers foyers lilasiens sont raccordés au câble et pourront s'abonner à partir de janvier 2007 à de nouveaux services auprès du câblo-opérateur Noos. Cela permettra à tous ceux qui ne peuvent bénéficier de l'ADSL par leur ligne téléphonique d'avoir les mêmes services par le câble, moyennant un abonnement mensuel minimum d'environ 30€. Les travaux se poursuivront dans la ville jusqu'à septembre 2007. Patience, donc, pour ceux qui ne sont pas encore câblés. En attendant, voici quelques réponses aux questions que vous vous posez.



Quels sont les avantages du câble par rapport aux autres technologies (satellite, DSL, hertzien) ?

Le principal est que le câblo-opérateur propose les trois services – TV, Internet, téléphonie – sur une seule ligne et n'envoie qu'une seule facture à l'abonné. De plus, contrairement au satellite, son installation ne nécessite pas de parabole, donc pas d'autorisation à demander au syndic si l'immeuble en est dépourvu. Cela dit, les opérateurs DSL proposent de plus en plus des offres combinées

Internet-TV-téléphonie qui présentent les mêmes avantages.

À quels services pourra-t-on s'abonner ?

À des services de télévision numérique (bouquets de 95 à 200 chaînes), d'Internet haut débit et de téléphonie.

L'installation du câble engendre-t-elle des travaux dans l'appartement ?

Le technicien fait en sorte que l'installation soit la moins voyante possible. Pour l'Internet, il prend un rendez-vous avec l'abonné pour procéder à la connexion entre la prise de câble et son PC. Il branche le modem-câble, teste le système, crée la première adresse e-mail.

Faut-il payer une installation ?

Oui. L'ouverture de la ligne coûte 29,90 €*.

Faut-il louer ou acheter un décodeur ou un modem ?

Le décodeur sert à recevoir la TV tandis que le modem permet d'accéder à l'Internet. Ces deux équipements sont loués et le prix de leur location est inclus dans les abonnements. L'abonné doit déposer 30 €* de garantie par équipement.

Peut-on facilement résilier son contrat si l'on n'est pas satisfait ?

La résiliation est de 40 €* . Le contrat est souscrit pour une durée indéterminée assortie d'une période initiale de 12 mois, à compter de la date de raccordement, hors promotion spéciale. Autrement dit, le contrat est renouvelé automatiquement d'année en année si l'on ne s'y oppose pas.

* Tarifs en vigueur fin septembre 2006.

Pour en savoir plus : <http://www.noos.fr/>

Éducation

Les innovations de la rentrée scolaire

Les petits Lilasiens ont repris le chemin de l'école, le 29 août. Retour sur les principales nouveautés de l'année scolaire qui démarre.

■ En raison de la reconstruction de l'école Calmette, les enfants sont accueillis durant toute l'année au centre de loisirs (avenue du président Schuman).

■ Une nouvelle Inspectrice de l'Éducation nationale est arrivée. Odile Samaniego est chargée des écoles maternelles et élémentaires sur la circonscription Les Lilas/Romainville.



Odile Samaniego

■ Une nouvelle proviseur, Cécile Lebreton, et une proviseur adjointe, Chantal Gorez, ont pris leur fonction au lycée Paul-Robert. Au collège Marie-Curie, sont également arrivés Dennis Parisi, principal adjoint, et Françoise Tlili, gestionnaire.



Cécile Lebreton



Sortie des élèves de l'école Calmette accueillis, pour un an, au centre de loisirs

■ Un quotient familial est instauré depuis septembre sur la restauration scolaire au collège. Décision du Conseil général, c'est une nouvelle importante pour les familles de collégiens. Le Département prendra à sa charge de 5 à 85 % du prix du repas, en fonction du quotient familial. Cette mesure, élaborée en collaboration avec la CAF, concernera environ 90 % des collégiens de Seine-Saint-Denis.

■ De nouveaux projets au centre de loisirs. Plusieurs thématiques ont été définies pour l'année, selon les classes d'âge des enfants accueillis au centre de loisirs maternel : « les couleurs et les formes » pour les bout'choux (3-4 ans), « les cinq sens » pour

les toun's (4-5 ans), « le continent sud-américain » pour les jaguars (5-6 ans).

Le centre de loisirs primaire développera aussi de nombreux projets : certains en collaboration avec le Club des Hortensias (réalisation d'une maquette de château fort, mosaïque, peinture sur soie, création de poupées), avec le centre municipal de santé (prévention bucco-dentaire) et d'autres, novateurs, comme la création d'une ludothèque permettant aux enfants de jouer, lire, se déguiser... ou la réalisation d'un film sur la vie au centre. Sans oublier les ateliers permanents : musique et chant, jeux de société, jeux sportifs, travaux manuels, modelage, lecture de contes, labo photo et multimédia...

L'accueil périscolaire se généralise en élémentaire

Les accueils périscolaires du soir, organisés par le centre de loisirs dans les écoles Paul-Langevin et Victor-Hugo se sont étendus cette année à toutes les écoles élémentaires des Lilas. Ainsi les parents ont le choix d'inscrire leur enfant soit à l'étude surveillée soit aux ateliers du soir, encadrés par des animateurs. À noter pour

les ateliers : le goûter est fourni par la mairie et le départ peut se faire de façon échelonnée, de 17h15 à 18h. Les paiements de ces prestations sont mensuels, le prix est calculé selon le quotient familial. **Inscriptions : Service éducation et temps de l'enfant 17, rue Jean-Poulmarch.**

Le Club des Hortensias en octobre

Rencontre intergénérationnelle

Mercredi 4, suivie d'un goûter avec les enfants.

Sorties

- Mardi 10 : journée découverte « terre et traditions » au nord-ouest de Beauvais. Rendez-vous à 8h au club.

- Jeudi 19 : visite guidée de la maison de Victor Hugo à Paris. Inscriptions jusqu'au 10, tous les jours de 14h à 15h. Prix : 8€.

Randonnée

- Du 2 au 7 : séjour/randonnée en Auvergne.

- Lundi 16 : une demi-journée en forêt de Halatte.

Départ du Club à 13h30. Inscriptions du 9 au 13, de 14h à 15h.

Thé dansant

Mercredi 18 à 14h30, animé par Inter festivités. Goûter servi vers 16h. Prix : 4,5€ pour les non Lilasiens.

À venir

- Lundi 23 de 14h à 15h : inscriptions pour le repas savoyard du 16 novembre.

- Lundi 23 à 15h : présentation vidéo du séjour à Bessans.

Repas de Noël et galette

Les inscriptions pour les fêtes de fin d'année organisées par le CCAS de la ville des Lilas seront ouvertes les 16 et 17 octobre de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 au club. Le repas de Noël au pavillon Baltard aura lieu le 7 décembre, la galette des rois, le 7 janvier.

Club des Hortensias
Tél. : 01 48 46 42 55

Mode d'emploi pour « se garer malin »

Comme toutes les communes limitrophes de Paris, Les Lilas sont saturés de véhicules. Pour remédier à cette situation, une nouvelle politique de stationnement a été engagée il y a un an. Aujourd'hui, la municipalité poursuit dans cette voie en créant une zone bleue de stationnement gratuit à durée limitée pour les non-résidents.



Les Lilas sont confrontés à une très forte pression de stationnement en voirie. À cela plusieurs explications : la plupart des habitants ont un véhicule, la ville compte de nombreux commerces, beaucoup de gens y travaillent... et surtout, terminus de la ligne 11 du métro, Les Lilas sont la destination quotidienne de centaines d'automobilistes venus de la deuxième ou troisième couronne parisienne. Ils viennent s'y garer pour rejoindre Paris en métro. Et le phénomène s'est accru ces dernières années, avec la politique de réduction de la place de la voiture dans la capitale.

Pour tenter d'inverser la tendance et accroître la qualité de vie en ville, ainsi que l'accessibilité du territoire, la commune dispose de plusieurs outils, le principal étant la réglemen-



tation du stationnement. Plusieurs villes voisines, comme Bagnoleu ou Montreuil, ont déjà opté pour cette solution. C'est pourquoi, ne rien faire serait pour Les Lilas risquer de voir se déporter sur la ville un flux de voitures supplémentaire. Le service tranquillité publique a donc établi un plan visant à améliorer les possibilités de parking en voirie. Priorité est donnée aux habitants, aux entreprises lilasiennes, à leurs salariés et à la clientèle des commerces.

Zone bleue à partir du 1^{er} novembre

L'objectif est de favoriser la rotation des véhicules, pour que les résidents trouvent plus facilement des places, et d'inciter les personnes qui vont à leur travail en voiture à se garer dans les parkings souterrains, deux fois plus nombreux depuis un an.

Le territoire communal est découpé en trois zones. Deux zones payantes de stationnement courte durée : la rouge sur les trois rues les plus fréquentées du centre-ville et la verte dans les rues adjacentes (quatre rues supplémentaires seront concernées à partir d'octobre : rue Léon-Renault, Waldeck-Rousseau, place Charles-de-Gaulle et la rue du Tapis

vert). Le reste du territoire sera aménagé en zone bleue. Le stationnement, gratuit, y sera limité à deux heures avec apposition d'un disque et illimité pour les riverains, sous condition d'obtenir auprès du service tranquillité publique une vignette de résident.

Après les travaux de marquage au sol en octobre, ce nouveau plan de stationnement sera opérationnel le 1^{er} novembre. Une période de quinze jours est cependant laissée aux automobilistes pour se familiariser avec ces nouvelles règles, après laquelle ils risqueront la verbalisation.

Aménagement de la rue de Paris : le projet avance

C'est elle qui dessine le centre-ville. Et pourtant, la rue de Paris n'a jamais fait l'objet d'un véritable plan d'aménagement, malgré la dangerosité du carrefour qu'elle forme avec le boulevard de la Liberté au niveau de la mairie des Lilas. La Ville travaille avec le Conseil général à un projet d'aménagement. Les discussions sont déjà bien avancées et le projet fera l'objet d'une réunion publique d'ici la fin de l'année.

Questions à Chérif Fernane, responsable du pôle stationnement



Comment se compose le pôle stationnement ?

Il compte quatre agents techniques, chargés de la gestion des parkings, de la maintenance et de la collecte des horodateurs. Au sein du

service tranquillité publique, six gardes urbains contrôlent le stationnement et verbalisent si nécessaire. Ils assurent aussi la sécurité des enfants aux sorties d'école.

Que permet une zone bleue ?

C'est une façon de contrôler davantage le stationnement et de permettre une meilleure disponibilité des places pour les résidents. Il s'agit d'éviter que la ville ne devienne une zone de stationnement tampon en journée pour les automobilistes, en raison de notre situation de terminus du métro. L'offre de parkings en sous-sol ayant été augmentée, ils peuvent désormais en bénéficier. L'apposition d'une vignette ou d'un disque de stationnement est une nouvelle contrainte, certes, mais ce petit effort de civisme des automobilistes contribuera au développement harmonieux de notre ville. De plus, la gratuité du stationnement dans cette zone, principe auquel la municipalité tient fermement, n'est pas remise en cause.

Comment savoir dans quelle zone de stationnement on se situe lorsqu'on gare sa voiture aux Lilas ?

C'est la signalisation qui permet de le comprendre. Des panneaux explicites sont disposés à l'entrée de chaque zone et le marquage au sol délimite, en blanc, les espaces de stationnement payant et, en bleu, les espaces gratuits. Pour différencier les zones payantes rouge et verte, deux types de macarons sont disposés sur les horodateurs, de couleur rouge et verte.

Quand sera-t-elle en vigueur ?

À partir du 1^{er} novembre mais un délai de tolérance de quinze jours sera appliqué, durant lequel les automobilistes qui ne seraient pas en règle en seront informés par un papillon sur leur pare-brise. Ensuite, nous verbaliserons.



Trois zones de stationnement en surface

■ Zone rouge :

Elle concerne les trois rues les plus fréquentées du centre-ville : rue de Paris, boulevard de la Liberté et boulevard du général Leclerc. Le stationnement est payant du lundi au samedi de 9h à 19h (avec horodateurs) et sa durée limitée à 1h15 pour tout le monde (1h payante + 15 min gratuites).

L'objectif est de permettre une rotation maximale des véhicules sur ces axes commerçants. Le premier quart d'heure est gratuit pour permettre aux gens de s'arrêter brièvement pour une course.

■ Zones vertes :

Il s'agit des noyaux commerciaux et résidentiels autour de la zone rouge. Le régime

de stationnement est identique à celui de la zone rouge pour les non-riverains : payant du lundi au samedi de 9h à 19h (avec horodateurs) et à durée limitée (à 2h payantes + 15 min gratuites). Les riverains (titulaires de carte de stationnement) peuvent y stationner sans limite de durée, à condition d'apposer sur leur pare-brise un ticket hebdomadaire, acheté dans un horodateur solaire.

■ Zones bleues :

Il s'agit des zones résidentielles. Le stationnement pour les personnes qui ne possèdent pas de vignette de stationnement est gratuit mais limité à deux heures (avec des disques de stationnement). Les résidents peuvent y stationner gratuitement et sans limite de durée avec une vignette de stationnement, délivrée au parking du marché.

La zone bleue est divisée en deux sections, nord et sud. Les habitants de la zone nord se verront remettre une vignette bleu ciel, ceux de la zone sud, une vignette bleu foncé. Dès lors qu'un titulaire d'une vignette bleu ciel souhaitera stationner son véhicule sur la zone bleue sud, hors de sa zone de résidence, il devra apposer sur le pare-brise un disque de stationnement. Cette réglementation s'applique du lundi ou vendredi de 9h à 19h.

À noter : des disques de stationnement seront à votre disposition aux parkings du mail et du marché ainsi que dans les lieux d'accueil municipaux.

Afin de répondre aux besoins de salariés, tant de la Ville que de certaines entreprises, une zone non payante et non bleue sera maintenue aux abords du Centre de loisirs (av. Paul-Doumer, bd Jean-Jaurès et av. Schuman).

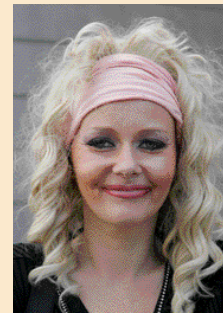
Le stationnement est gratuit en août et les jours fériés.

L'avis des Lilasiens...

Pensez-vous indispensable de rég



C'est indispensable à cause de la surpopulation. A partir de 17h, dans le centre, tout le monde se met en double file. C'est difficile de circuler. Réglementer et faire payer est nécessaire, mais il faudrait plus d'agents de la force publique le soir.



Oui, s'il ne s'agit pas de payer le stationnement. Je vis dans un pavillon mais je n'ai pas de garage et ça m'embêterai de payer une place de stationnement pour garer ma voiture.

Ouverture de deux parkings publics

Avec l'ouverture du parking du mail en juin 2005 et la rénovation du parking du marché, inauguré mi-septembre 2006, le centre-ville dispose désormais de 327 places souterraines. Différentes mesures ont été prises afin de favoriser leur utilisation : tarification dégressive et concurrentielle face au stationnement en voirie, abonnements, vidéosurveillance, éclairage renforcé, accès par ascenseur, ouverture 7 jours sur 7 de 7h à 21h pour les clients « horaire » et 24h/24 pour les abonnés...

■ Le parking du mail

93, rue de Paris
190 places (dont 8 pour handicapés)

■ Le parking du marché

165, rue de Paris
132 places (dont 3 pour handicapés)

2 heures gratuites les mercredi et dimanche matin, jours de marché

Tarifs horaires :

1,80€ (17€ les 24h)
Abonnement mensuel : 70€
Abonnement trimestriel : 200€
Abonnement annuel : 790€



La surveillance des parkings est assurée par un gardien de 7h à 21h et la nuit par télésurveillance.

Cartes de stationnement

■ La carte résidentielle

Destinée uniquement aux habitants des Lilas, elle permet de se garer dans la zone verte pour un tarif hebdomadaire de 6€. Elle est gratuite, valable 2 ans et limitée à deux par foyer. La carte se glisse dans un étui plastique à apposer sur le pare-brise du véhicule, au-dessus de l'attestation d'assurance. Un ticket de paiement délivré par l'horodateur doit être glissé chaque semaine, au-dessus de la carte de stationnement.

Justificatifs à fournir :

- carte grise du véhicule
- justificatif de domicile récent (facture EDF ou France Télécom de moins de 3 mois)
- pièce d'identité.

■ La carte non-résidant

La carte non-résidant s'adresse aux gens qui travaillent aux Lilas sans y habiter (commerçants, artisans, professions libérales, salariés des entreprises lilasiennes). Elle permet de se garer dans la zone verte, au tarif de 8€ par semaine (soit 32€ par mois au lieu de 46€ lors de sa mise en place). Les entreprises peuvent obtenir jusqu'à trois cartes (1 pour les entreprises de moins de 5 salariés, 2 pour celles de 5 à 20 salariés et 3 pour celles de plus de 20 salariés).

Justificatifs à fournir :

- carte grise
- pièce d'identité
- document attestant de l'activité sur la commune (contrat de travail, extrait k-bis, carte professionnelle...).

■ La vignette résidentielle

Elle est destinée aux résidents de la zone bleue. Elle doit être collée sur le pare-brise de leur

véhicule pour pouvoir stationner librement dans leur zone de résidence. Deux vignettes sont accordées par foyer.

Gratuite, elles pourra être retirée, à partir de mi-octobre, au parking du marché, du lundi au samedi de 9h à 19h et le dimanche de 10h à 18h, ou par courrier à adresser à la mairie des Lilas, service tranquillité publique (96, rue de Paris).

Justificatifs à fournir :

- carte grise du véhicule immatriculé en nom propre
- justificatif de domicile de moins de trois mois (facture EDF ou France Télécom).
- pièces d'identité.

Renseignements

Service tranquillité publique

14, rue du Garde-chasse

Tél. : 01 41 83 06 48

Le service est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 11h45 et de 13h45 à 17h et le jeudi jusqu'à 18h45.

L'enjeu du prolongement de la ligne 11

Agir sur les problèmes de circulation et de stationnement aux Lilas. C'est l'un des enjeux forts du projet de prolongement de la ligne 11. Dans cette perspective, les élus de Romainville, Les Lilas, Montreuil, Rosny-sous-Bois, Pantin, Noisy-le-Sec, le Pré Saint-Gervais ont constitué en 2003 une association, qui œuvre pour voir cet objectif figurer parmi les priorités des prochains SDRIF (schéma directeur de la Région Île-de-France) et CPER (contrat de projets État-Région 2007-2013).

Comment régler le stationnement ?



Oui, c'est indispensable, sinon c'est l'anarchie totale dans Les Lilas. C'est évident qu'il faut mettre des règles, mais je regrette que les habitants des Lilas soient obligés, même pour un court délai, de payer un emplacement à proximité de chez eux. J'aimerais qu'il y ait une carte de résidents

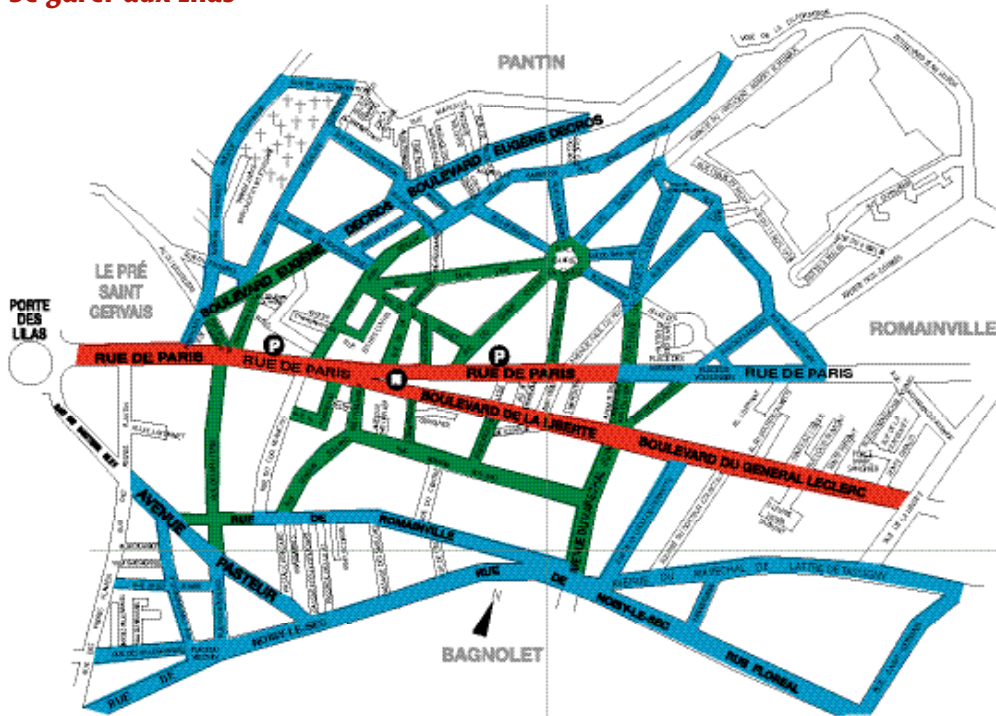


Je crois qu'il est déjà réglementé, je vois passer des gardes régulièrement. C'est nécessaire pour le bien-être de tout le monde. Je suis arrivée ici depuis peu et je suis étonnée du nombre d'automobilistes qui s'arrêtent en plein milieu de la rue.



Je trouve normal de régler. D'ailleurs, ça commence à être fait. J'habite rue du Garde-chasse, il y a des bornes de stationnement et je trouve ça bien.

Se garer aux Lilas



À quoi servent les recettes du stationnement ?

Le stationnement ne sert pas à remplir les caisses de la ville. Les recettes directes du stationnement (par les 57 horodateurs) servent à payer ce service public : installation, maintenance, exploitation et le personnel de surveillance. Le système des horodateurs présente l'avantage de répartir le coût de fonctionnement sur les seuls usagers du stationnement. Les recettes des PV sont essentiellement perçues par l'Etat. Seule une faible partie du montant est reversée à la ville pour financer des travaux de voirie et d'amélioration à la sécurité routière.

Zone	Habitants et bénéficiaires d'une carte de stationnement payante (résidents et non-résidents)	Visiteurs
ROUGE HORODATEURS Rue de Paris. boulevards de la Liberté et du général Leclerc	1h + 15 min gratuites 2.20 € de l'heure	1h + 15 min gratuites 2.20 € de l'heure
VERTE HORODATEURS Autres rues pavantes	Pas de respect de la durée 6 ou 8 € par semaine	2h + 15 min gratuites 2,20 € de l'heure
BLEUE DISQUE Zones résidentielles	Pas de respect de la durée pour les titulaires d'une vignette résident gratuite Stationnement gratuit	2 heures Stationnement gratuit muni de disque

Le commentaire

Christophe Paquis, maire adjoint à l'Environnement, à la Voirie et à la Circulation



C'est avec plaisir et fierté que la municipalité va terminer ce trimestre la restructuration du stationnement de surface sur la ville, commencée en 2005. Un grand merci aux services municipaux qui, depuis plus d'un an, travaillent à la mise en place de ce projet et vont le gérer au quoti-

dien. La nouveauté étant la création d'une zone bleue dans les quartiers plus particulièrement pavillonnaires et résidentiels. Ainsi, les habitants de ces quartiers pourront garer plus facilement leurs véhicules. Le stationnement sera gratuit pour les riverains et limité en temps pour les autres utilisateurs, permettant de débloquer plus de places en journée et d'éviter les automobiles ventouses ou abandonnées. Nous avons aussi choisi de laisser une zone

libre de stationnement (bd Schuman, J.Jaurès et P.Doumer), ouverte à tous, évitant ainsi les contraintes de stationnement en centre ville et dans les secteurs résidentiels. N'oublions pas les deux parkings de centre-ville désormais fonctionnels et aux normes, de même que les travaux de protection des passages piétons en entrée et sortie de garages qui vont, eux aussi, se mettre en place très prochainement pour la sécurité et le confort de tous.

Santé

Soins palliatifs : questions de vie et de mort

Lorsque la médecine ne peut plus guérir, il faut qu'elle puisse soulager et accompagner. Soigner les douleurs physiques et aussi la souffrance psychique de malades atteints d'une maladie incurable est chose récente dans les structures hospitalières françaises. Mais depuis 1999, la loi Kouchner affirme le droit de toute personne de pouvoir accéder à un accompagnement et à des soins spécifiques que l'on nomme « soins palliatifs ». L'objectif visé est d'obtenir la meilleure qualité de vie possible pour la personne malade, de sauvegarder sa dignité et de soutenir son entourage. Le texte met également en place pour les proches un congé d'accompagnement (non rémunéré d'une durée maximale de trois mois).

Les patients en fin de vie et leur entourage vivent des situations difficiles, nécessitant des interventions coordonnées d'équipes pluridisciplinaires (médecins, infirmières, psychologues, assistantes sociales, diététiciennes...).

Témoignage d'Andrée Denis, Lilasienne

« On est souvent démunis face à un malade en fin de vie. Avec le réseau Océane, je me suis sentie soutenue. Dès que je les ai contactés, ils se sont occupés de tout : trouver les gens et le matériel nécessaires à l'hospita-

lisation à domicile de mon mari et même nous aider à obtenir l'APA (Aide aux personnes âgées). Après le décès de mon époux, ils m'ont encore suivie et assistée pendant six mois. »

De telles équipes sont présentes dans la plupart des hôpitaux et peuvent intervenir sur demande. Mais le nombre de lits en unités de soins palliatifs ou de lits dédiés dans les structures demeurent insuffisants, en particulier en Seine-Saint-Denis. Les demandes d'admission excèdent largement l'offre.

Pour pallier à ces insuffisances et répondre au désir de nombreux malades de retourner chez eux, les soins palliatifs à domicile se sont beaucoup développés récemment. Les prises en charge se font sur prescription médicale du médecin traitant ou hospitalier, et avec l'accord du patient. Selon son état, peuvent intervenir des infirmières libé-

rales, un service de soins infirmiers à domicile, voire d'hospitalisation à domicile, avec l'aide parfois d'un réseau de soins palliatifs. Cet accompagnement, dont la dimension psychologique est primordial, est pris en charge par l'assurance maladie.

Contacts :

■ Réseau de soins palliatifs

Réseau Océane
4, rue Victor Beausse
93100 Montreuil
Tél. : 01 48 59 76 61

■ Hospitalisation à domicile

- Santé service - unité Est
66-72, rue Marceau
93100 Montreuil
Tél. : 01 41 72 05 50
- La croix Saint-Simon
125, rue d'Avron
75020 Paris
Tél. : 01 44 64 16 00

■ Service de soins à domicile

ACSSAD (association de coordination de soins et de services à domicile)
Cité Marcel-Cachin
93230 Romainville
Tél. : 01 57 42 90 68

■ Associations de bénévoles

- Jalmalv (Jusqu'à la mort accompagner la vie)
132, rue du fbg Saint-Denis
75010 Paris
tél : 01 40 35 89 40
- ASP Fondatrice (association pour le développement des soins palliatifs)
37/39, avenue de Clichy
75017 Paris
Tél. : 01 53 42 31 31

Questions à Karine Didi, directrice médicale du réseau Océane

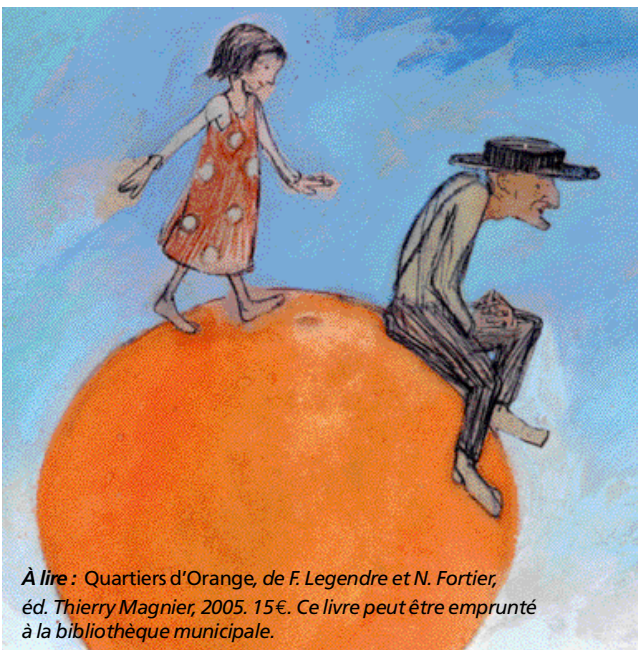
Qu'est-ce qu'un réseau de soins palliatifs comme Océane ?

Océane est une association, dont l'objectif est de permettre aux personnes en fin de vie résidant en Seine-Saint-Denis d'avoir accès à des soins palliatifs de qualité tout en restant à leur domicile.

Comment intervenez-vous ?

À la demande du patient ou souvent des médecins généralistes si un malade a des symptômes à soulager, comme la douleur ou des angoisses. Après une visite d'évaluation, l'équipe de coordination d'Océane, composée d'un médecin – moi-même –, un infirmier et un psychologue, réfléchit à tout ce qui peut être mis en place pour aider la personne, aussi bien sur le plan médical que psychologique et social.

Océane joue ensuite un rôle de coordination entre tous les intervenants – infirmiers, pharmaciens, assistantes sociales... au total, 850 professionnels signataires d'une charte –, dans le respect des choix du patient. En sus de la coordination, l'équipe a un rôle d'expertise en soins palliatifs, de conseils et de formation envers les professionnels de santé. Nous effectuons des visites régulières pour réévaluer la situation et l'accompagner jusqu'au décès. Un soutien psychologique est aussi proposé pour les proches.



À lire : Quartiers d'Orange, de F. Legendre et N. Fortier, éd. Thierry Magnier, 2005. 15€. Ce livre peut être emprunté à la bibliothèque municipale.

Illustrations : Nataïï Fortier, « Quartiers d'Orange »

Centre culturel

Tél. : 01 48 46 87 80

Nuit Blanche

« rêves poétiques »

(cf. programme complet encarté en pages centrales)

Le centre culturel se joint à l'opération Nuit Blanche pour une nuit de rêves éveillés.

Samedi 7 octobre de 20h à 2h. Accès libre.

Exposition

Miwa Nishimura, « Paradis perdu »

Du 7 octobre au 4 novembre, du lundi au vendredi de 10h à 21h et le samedi de 10h à 18h30.

Vernissage le 7 octobre à l'occasion de Nuit Blanche. Entrée libre.

Conférence

« Bali, l'île des Dieux », un film de Lucien Varalta et Bernard Tubeuf

Mercredi 18 octobre à 16h30

Prix des places : 6,10 €, 4,40€ (tarif réduit), 3,10 € (carte J et N)

Centre culturel
Espace d'Anglemont
35, place Charles-de-Gaulle

**NUIT BLANCHE
7 OCTOBRE 2006**

Douze villes françaises et étrangères participent à l'événement :

- Bruxelles
- Les Lilas
- Madrid
- Montréal
- Naples
- Paris
- Prague
- Riga
- Rome
- Toronto
- Saint-Ouen-l'Aumône
- Versailles

Nuit Blanche: zoom sur Miwa Nishimura



Miwa Nishimura dans une de ses œuvres.

Née au Japon, Miwa Nishimura réside en France depuis dix ans. Peintre de formation, son travail actuel mêle photographie et art numérique. Invitée d'honneur de Nuit Blanche aux Lilas, le 7 octobre, ses œuvres seront exposées jusqu'au 4 novembre au centre culturel Jean-Cocteau. Entretien.

Comment avez-vous évolué de la peinture traditionnelle vers l'art numérique ?

J'ai commencé par la peinture traditionnelle japonaise avec de l'encre de chine et des pigments sur de la soie, des kimonos. Puis je suis passée à l'abstraction et à une peinture méditative. Je prenais alors des photos de tissus, de taffetas, pour trouver l'inspiration. Et petit à petit, j'en suis venue à retravailler ces photos.

Mais pour moi, la démarche est exactement la même. Seul le support a changé : je suis peintre sur ordinateur. La photographie est une discipline toute jeune en art contemporain, contrairement à la peinture, trop chargée d'histoire et qui véhicule tellement de règles, de théorie. Me tourner vers l'art numérique était le gage d'une plus grande liberté d'expression.



Paradis perdu, 31 août 16h00.

C'était également un retour vers le figuratif ?

C'est vrai, et aussi vers un travail plus intime. Je traite de la vie quotidienne, des femmes et des petits détails du monde actuel. Les photos sont beaucoup plus proches de moi, de ma sensibilité. Chacune d'elle est comme une page de mon journal. C'est pourquoi je me mets en scène moi-même. Mais je suis en train de réfléchir à utiliser d'autres personnages.

Comment composez-vous vos photos ?

Je fabrique d'abord des costumes, pour qu'ils ne soient pas trop réalistes, puis je me prends en photo. Je mets ensuite les personnages dans l'objet ou le contexte choisi, et je peins sur ordinateur.

Je travaille les ombres et la lumière pour que la photon'ait pas l'air d'un montage mais d'une scène réelle.

C'est un exercice très minutieux, chaque photo nécessitant presque deux mois de travail.

Pourquoi « paradis perdu » ?

J'ai imaginé qu'il existe un deuxième monde qu'on ne voit pas. « Perdu », parce que c'est quelque chose qui a existé, qui est passé et qui est une illusion. On voyage dans le passé, dans l'enfance, avec un peu de nostalgie et, en même temps, on est dans le présent, la réalité et on pressent ce que sera le futur. C'est un voyage dans plusieurs temps.

Conservatoire

Tél. : 01 48 46 90 80

Places disponibles

Il reste quelques places dans certaines disciplines musicales et chorégraphiques, et principalement : éveil corporel, danse classique, atelier chorégraphique, clarinette, hautbois, atelier d'écoute musicale (ouvert à tous, sans connaissance préalable), chorale (accessible sans inscription dans un cursus)
Rappel : de nombreux ensembles et orchestres peuvent accueillir enfants et adultes amateurs sur audition préalable.

Nouveau !

Le conservatoire accueille pour la première fois les enfants de moyenne section de maternelle en éveil corporel (cours auparavant dispensé au centre culturel).

Mardi musical

Le 24 octobre à 20h : les élèves du conservatoire montent sur scène, le premier rendez-vous de l'année.

Auditorium de l'Espace d'Anglemont.

Conservatoire
Espace d'Anglemont
35, place Charles-de-Gaulle



Théâtre du Garde-Chasse

Tél. : 01 43 60 41 89

Emma la down sous le divan

Un spectacle de théâtre et d'humour écrit et joué en solo par Meriem Menant. Quand Emma la clown découvre la psychanalyse...

Vendredi 6 octobre à 20h45

La Voix du Griot

Sotigui Kouyaté (artiste lilasien) et ses invités proposent, au travers des contes d'Afrique et d'ailleurs, un voyage initiatique par une parole retrouvée, partagée et réparatrice.

Vendredi 13 octobre à 20h45

Les nouveaux magnifiques

Spectacle écrit et interprété par Michel Boujenah.

Maxo, Julot et Guigui, sont trois grand-pères juifs tunisiens qui se demandent si dans trois ou quatre générations on se souviendra encore d'eux. Une

nouvelle version d'un spectacle – « Les magnifiques » – écrit et joué Michel Boujenah il y a 20 ans.

Mardi 24 octobre à 20h45

Papiers d'Arménies

Un voyage musical - organisé dans le cadre de l'année de l'Arménie - de Constantinople à Tiflis en passant par Mouch et Erevan. Vieilles chansons populaires arméniennes, chansons grecques traditionnelles, airs traditionnels de Géorgie, des romances et des improvisations appelées mougham...

Vendredi 17 novembre à 20h45

A noter : Le spectacle « La Flûte enchantée » de Mozart – opéra/marionnettes à fils – du vendredi 15 décembre est complet.

Cinéma du Garde-Chasse : les films à l'affiche

■ Du 4 au 10 octobre

- *Nos jours heureux*
Comédie de Eric Toledano et Olivier Nakache.
- *Le Vent se lève*
Drame historique de Ken Loach (v.o. sous-titrée).

■ Du 11 au 17 octobre

- *Je vais bien ne t'en fais pas*
Drame de Philippe Lioret.
- *Comment j'ai fêté la fin du monde*
Chronique de Catalin Mitulescu.
- *Charlot, Charlot, Charlot*
4 courts-métrages de Charlie Chaplin.

■ Du 18 au 22 octobre

- *Quand j'étais chanteur*
Comédie dramatique de Xavier Giannoli.
- *Barakat!*
Drame de Djamila Sharoui (v.o. sous-titrée).

■ Du 25 au 31 octobre

- *Paris, je t'aime*
Romance, de Olivier Assayas, Joel et Etan Coen.
- *World Trade Center*
Drame de Oliver Stone
- *Monster House*
Film d'animation de Gil Kenan (à partir de 10 ans)

Théâtre du Garde-Chasse

181 bis, rue de Paris
Tél. : 01 43 60 41 89

La carte Cinemas 93

La carte 2006-07 est disponible. Elle permet de bénéficier du tarif réduit à toutes les séances dans tous les cinémas publics de Seine-Saint-Denis adhérents de l'Association Cinémas 93.
Tarif : 5 €



L'artiste lilasien Sotigui Kouyaté

Qu'est-ce qu'un griot ?

On ne devient pas griot, on naît griot, de père en fils. C'est une histoire de famille, c'est être dépositaire du pouvoir de la parole et participer à la mémoire sociale d'un peuple.

Le Triton

- **Médéric Collignon**
« Jus de Bosce » invite François Verly (Jazz)
Vendredi 6 octobre à 21h
- **Dodécadanse**
« L'avarice » (duo musiques et danses improvisées)
Samedi 7 octobre à 21h
- **Ztar** (jeune public)
Mercredi 11 octobre
A 14h30 pour les 7/10 ans
A 15h30 pour les 4/6 ans
- **« Pianos Croisés »**
(rencontres de piano jazz)
François Verly, Jérôme Rateau et Franck Woeste
jeudi 12 octobre à 21h
- **Andy Emler, Yvan Robilliard et Issam Krimi**
vendredi 13 octobre à 21h
- **Sophia Domancich, Benjamin Moussay et Edouard Ferlet**
samedi 14 octobre à 21h
- **Pierre Bensusan** (guitare)
Mercredi 18 octobre à 21h
- **Ping Machine** (jazz)
jeudi 19 octobre à 21h
- **One Shot** (jazz fusion)
vendredi 20 octobre à 21h
- **Balkouta** (Antilles)
samedi 21 octobre à 21h
- **Daavid Allen** (musique progressive)
Jeudi 26 et vendredi 27 octobre à 21h
- **Michel Pinheiro Y Ayombe** (salsa - Bénin)
samedi 28 octobre à 21h



Le Triton
11 bis, rue du Coq français
Tél. : 01 49 72 83 13
www.letriton.com

Les ateliers d'écriture se donnent en spectacle

L'auteure Leslie Kaplan a passé l'année scolaire 2005/2006 aux Lilas, en résidence, dans le cadre du programme « Écrivains en Seine-Saint-Denis » proposé par le Conseil général. Elle animait des ateliers d'écriture à la bibliothèque André-Malraux, au collège Marie-Curie auprès d'élèves de deux classes de troisième, à l'école Victor-Hugo et au service insertion de la mairie. Les textes écrits par des personnes de tous âges ont été rassemblés. Ils seront lus et joués par des comédiens et des Lilasiens à Lilas-en-Scène au cours du week-end « Lire en fête », les 13 et 14 octobre à 20h.

Lilas en Scène
23 bis, rue Chassagnolle
Réservation indispensable
au 01 43 63 41 61
Entrée libre.
Restauration possible sur place.



Retour sur les ateliers d'écriture :

Le point de départ des ateliers d'écriture de Leslie Kaplan était toujours un questionnaire « Questions-questions », né de son roman *Miss Nobody Knows* dans lequel le personnage de Marie ne cesse de s'interroger sur tout. L'auteure a proposé aux participants d'y répondre. Les jeunes lecteurs de la bibliothèque ont, eux aussi, répondu en toute liberté. Leurs écrits cocasses, émouvants et souvent plein de vérité ont fait l'objet d'une exposition en juin dans la galerie de l'espace d'Anglemont.

Espace Khiasma

Tél. : 01 43 60 69 72

« Non lieux »

Exposition de photos projetées, lectures, sons mixés en direct, balade au cœur de la part invisible des villes, dans le cadre de Nuit Blanche, samedi 7 octobre de 21h à 2h.
(cf. le programme encarté)

Relectures

Rencontre Littérature / Arts Visuels
2^e édition : « Une ville habitée »
Du 11 au 15 octobre
Regards sur la relation ville/habitant où documentaires, lectures, slam, projections photographiques et débats sont autant de fenêtres sur la ville d'aujourd'hui.

Mur réflexion

Photographie contemporaine par le collectif Plattform
Du 11 oct. au 15 décembre
Exposition ouverte du mercredi au samedi de 16h à 21h.
Entrée libre
Vernissage le 11 octobre à 18h30 dans le cadre du festival Relectures.

« Culture coloniale »

Rencontre / Débat à partir de l'ouvrage « Culture coloniale, la France conquise par son empire », sous la direction de Pascal Blanchard et Sandrine Lemaire (Editions Autrement)
Jeudi 16 novembre à 20h
Entrée libre

« Images de l'immigration »

Documentaire de Gilles Dinne-matin (52 minutes) - projection/débat. Entrée libre
vendredi 17 novembre à 20h30

Espace Khiasma
15, rue Chassagnolle
info@khiasma.net



Photo de Julie Kernbach, artiste exposée dans le cadre de « Non lieux »

Exposition

L'association Le Lien des Lilas et la résidence universitaire Lila présentent « Belleville d'en haut - jadis et après ». Histoire du quartier en plans, photos, cartes postales et témoignages vidéo des anciens. ...

17 panneaux thématiques pour se plonger dans l'histoire de ce qui fut d'abord appelé Savies... Des terres agricoles du Moyen-âge au programme de couverture du périphérique



et sa maquette, en passant par la Commune, le lac Saint-Fargeau, la station fantôme du métro, la Butte du Chapeau rouge.

**Du 4 au 21 octobre
du mercredi au samedi,
de 15h à 20h
Résidence Lila,
salle polyvalente, 6 avenue
René-Fonck, 75019 Paris
Métro Porte des Lilas
Tél. : 01 72 33 98 70**

Lecture

L'association Poécité organise une lecture de poèmes sur le thème « Les malins plaisirs », le jeudi 16 novembre à 20h.

Lilas en Scène

**23 bis, rue de Chassignole
Buffet à 19h.**

Réservation : 01 43 63 41 61



Ateliers à la Colline Bleue

Il reste de la place dans les ateliers percussions le mardi et le mercredi de 17h à 18h. Un nouvel atelier d'éveil à l'anglais est aussi programmé le mercredi après-midi de 17h à 18h pour les enfants du primaire.

Un stage aura lieu durant les vacances de Toussaint, les 25, 26 et 27 octobre, de 14h à 17h. Les ateliers musique, anglais, modelage auront pour thème : « Les poissons et les crocodiles d'Afrique ». Sans oublier les bons goûters. Inscriptions limitées à 12 enfants de 5 à 10 ans.
**La Colline Bleue
Tél. : 01 48 43 86 09
www.collinebleue.net**

FC Les Lilas : deux belles victoires

Le Football club des Lilas a multiplié les bons résultats en deux semaines. Après s'être qualifié à Ezanville, le 17 septembre, pour le quatrième tour de la coupe de France, qui se jouera le dimanche 8 octobre à Nanterre (à 15 heures), il s'est imposé face à Oissel en Seine-Maritime sur le beau score de 5 à 1.

Prochains matchs à domicile, à 18h au parc municipal des sports, 5, bd Jean-Jaurès :

- 14 octobre : Les Lilas - Le Havre
- 11 novembre : Les Lilas - Oustréham.

Randonnée

Comme chaque année, l'association Les Lilas randonnées organise le dimanche 19 novembre, un rallye ouvert à tous, pour découvrir un arrondissement de Paris à travers un jeu de questions. Tous les participants seront récompensés.

**Rendez-vous à 13h
gymnase Liberté
30, bd de la Liberté
Participation : 3 euros
Contact : 01 43 63 10 82**

Braderie

L'association Le village des Bruyères organise une grande braderie le samedi 7 octobre de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30, 40 rue de Paris. Dépôt des vêtements (15 articles maximum) les 3, 4 et 5 octobre de 17h à 18h30.



Basket : la saison reprend



La saison de basket pour les seniors garçons du CS Lilas basket recommence par un match à domicile contre le JA Rosny, le 8 octobre, le match contre le CMS Clichy-sous-bois ayant été reporté.

Calendrier des matchs joués à domicile

Les matchs ont lieu au gymnase A. M. Rabeyrolles du complexe sportif Floréal :

Les Lilas - JA Rosny
dimanche 8 octobre à 20h30

Les Lilas - AS Bondy 93
samedi 21 octobre à 20h30

Les Lilas - Pantin basket club
dimanche 12 novembre à 17h30

Les Lilas - Association Pierrefitte basket 2
samedi 2 décembre à 20h30

Les Lilas - Livry Gargan BB
samedi 16 décembre à 20h30

Les Lilas - Basket club courneuvien
samedi 27 janvier à 20h30

**Complexe sportif Floréal
Gymnase A. M. Rabeyrolles
202, rue du Mal de-Lattrede-Tassigny
Rens. : 01 49 72 06 03**

Les lignes vertes



A l'heure où les éventuels futur(e)s candidat(e)s des principales écuries

politiques sont en attente de désignation pour l'élection présidentielle de 2007, pendant que tous les coups ou presque sont permis pour faire avancer leurs poulains respectifs, le monde change, la France change: attaques contre les droits démocratiques, insécurité sociale croissante, dégradation des services publics et recul de l'Etat providence sous l'effet de politiques soumises aux diktats d'une adaptation de notre société aux exigences de la mondialisation ultra libérale.

Recul aussi dans le domaine environnemental avec un gouvernement qui s'est érigé en syndicat protecteur des lobbies de la chasse, des bétonneurs du littoral, de la route, du nucléaire, des OGM... et qui brille depuis quatre ans par son inaction face aux changements climatiques et à la crise de l'énergie par exemple.

En attendant de savoir si la gazelle résistera aux éléphants, les Verts ont déjà choisi Dominique Voynet, sénatrice de la Seine Saint-Denis, pour les représenter à l'élection présidentielle prochaine et ainsi, affirmer l'écologie politique, avec, entre autres, les thèmes suivants: réorienter et reconverter l'économie, re-localiser les activités, redistribuer les richesses, se réapproprier les grands choix de société... Car les murs ne seront jamais assez hauts pour empêcher des êtres humains de partir à la recherche d'une vie meilleure.

Une pensée, pour ne pas oublier Ingrid Betancourt toujours retenue en otage en Colombie, pour ses idées démocratiques et son engagement politique.

Valérie Bons, Nicolas Kamochkine, Isabelle Olivier-Barbrel, Christophe Paquis.

Contact 06 03 00 54 72.

Conseil municipal du mercredi 20 septembre 2006

Principales délibérations :

■ Hommages à Bernard Birsinger, René Deluze, Bernard Boyer et Nicole Amzel

C'est avec beaucoup d'émotion que le conseil municipal a observé un instant de recueillement en mémoire de ces personnes décédées durant l'été. Maire de Bobigny et ancien député, Bernard Birsinger est mort subitement le 25 août. Modèle de droiture, il était un militant, un gestionnaire particulièrement dévoué à tout ce qu'il faisait, notamment sur la question du logement. Dans ce domaine, il avait eu quelques intuitions fortes et avait tracé quelques pistes qui lui survivront. Parmi les disparitions à déplorer durant l'été, figurent aussi Bernard Boyer, président du Club de basket, René Deluze, animateur du football club des Lilas (voir Infos Lilas de septembre) et Nicole Amzel, épouse de Georges Amzel, conseiller municipal. La Ville des Lilas leur rend hommage.

■ Débat d'orientation sur le PLU

Le conseil municipal a pris acte du projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Pièce maîtresse du plan local d'urbanisme (PLU), ce document reflète la vision globale déterminée, en liaison avec les Lilasiens, par l'équipe municipale pour orienter l'évolution de la commune dans les dix années à venir. La séance a été suspendue pour permettre aux Lilasiens présents dans le public de s'exprimer.

■ Dix pistes pour l'aménagement du Fort

Au cours de la discussion, Daniel Guiraud a présenté dix pistes de travail sur l'avenir du Fort. Un site de cinq hectares, que l'armée semble être désormais décidée à vendre.

- un **Mémorial national** dédié aux femmes dans la résistance et la déportation (cf. le « convoi des 31 000 »),
- un **monument hommage** aux fusillés du Fort en 1944,
- une salle qui permettrait aux Lilasiens de

Groupe communiste

La crise du logement

Aux Lilas comme ailleurs, la crise du logement touche les familles pauvres, les jeunes, les couches moyennes. La difficulté de trouver un logement et la cherté des loyers perturbent la vie de famille, la santé, la réussite scolaire, l'équilibre personnel, le travail. La raison principale de cette crise est le recul de l'intervention de l'Etat depuis vingt ans. Il manque au moins 600 000 logements sociaux et les mesures gouvernementales ne vont pas vers une amélioration de cette situation :

- privatisation des services publics et des OPAC (office public d'aménagement et de construction)
- facilités données pour la vente de logements sociaux
- déséquilibre entre les opérations de démolition et reconstruction

Les parlementaires communistes apportent des solutions alternatives au fil de l'actualité avec de nouvelles propositions de loi, support à l'action et précision de nos propositions.

- Pour le droit à vivre dans la dignité
- en finir avec les expulsions sauvages, les coupures d'eau et d'électricité qui frappent les familles enfoncées dans la précarité et la pauvreté.
- Pour le versement des aides personnelles au logement à toutes les familles qui y ont droit
- Contre la vente à la découpe
- Pour la création d'un grand service public national et décentralisé du logement garantissant le droit au logement pour tous et partout.
- la responsabilité de la Nation est d'assurer une véritable sécurité sociale du logement au fil de la vie, affirmant le service public comme acteur central de cette ambition, appuyé sur le financement de l'Etat et l'action d'un fort pôle financier public. Cette crise du logement risque de devenir explosive ! Il est urgent d'y remédier dans l'intérêt de tous.

Malika DJERBOUA, Liliane GAUDUBOIS, Claude LASNON, Jeannine LESOU, Roland CASAGRANDE, Claude ERMOGENI, Gérard MESLIN, Philippe PORTMANN

pouvoir fêter **anniversaires, mariages, baptêmes, etc.**

- un **terrain de proximité** qui remplacerait celui de Schuman (trop proche du centre de loisirs et de la copropriété de la rue Ch.-Péguy),
- le **nouveau commissariat** des Lilas,
- une réserve pour l'extension future de l'emprise du **collège Marie-Curie**,
- une « **zone nature** »,
- une « **coulée verte** »/promenade en haut des remparts,
- un espace d'**activités économiques**,
- une **ouverture sur la ville** (actuellement, il n'existe qu'un seul accès au Fort).

A noter : TDF va se rendre acquéreur de la parcelle sur laquelle est édifiée la tour hertzienne.

■ Informations sur les rénovations de l'Hôtel de ville (voir article en p. 6).

Le compte-rendu intégral du conseil peut être consulté sur le site Internet de la ville : www.ville-leslilas.fr.

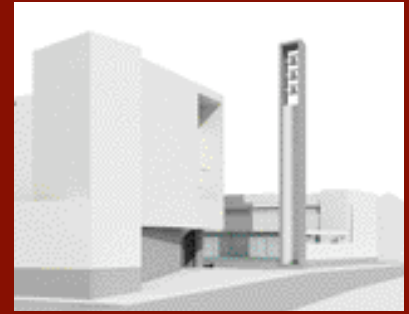
Exposition sur le PADD
(projet d'aménagement et de développement durable)

du 2 au 29 octobre
Hall de la mairie

Prochain conseil municipal :

Mercredi 8 novembre
à 19h30
salle des mariages

Exposition sur le projet de nouvelle église
du 1^{er} au 15 novembre
Hall de la mairie



Expression libre de l'opposition municipale

*Compte tenu de la scission intervenue au sein de la liste d'opposition municipale UDAC, cette liste est désormais composée de deux groupes séparés, qui disposent dorénavant de deux tribunes libres distinctes.

Liste Vivre aux Lilas

Politique culturelle: le municipalité s'occupe de tout... sauf de l'essentiel : le livre

La municipalité s'est fait une spécialité d'organiser des événements culturels ou pseudo-culturels (comme la « nuit blanche »), très porteurs dans le domaine de la communication frénétique qui l'anime désormais à moins de 18 mois des prochaines échéances municipales. Cependant, il lui est bien plus difficile d'agir de façon profonde et continue dans le domaine culturel : celui de proposer enfin aux Lilasiens une bibliothèque digne de ce nom.

Certes, il faut appuyer d'avantage des grandes associations culturelles (comme l'Etoile d'Or, le Triton, Lilas en scène, pour ne citer que les principales), mais il faut avant tout donner à chacun l'opportunité de la culture la plus profonde et la plus libératrice : celle de l'écrit. La municipalité, atteinte par le syndrome Delanöe (« strass, paillettes et illusion »), se sera donc montrée incapable de fournir à la population la grande, belle et dense bibliothèque qu'elle est en droit d'attendre. À tel point qu'un groupe d'élus de la majorité municipale (qui diffuse désormais une publication distincte, belle preuve de l'unité de façade de la direction municipale...), découvrant avec stupeur la prochaine fin du mandat municipal, s'en est récemment ému à mots à peine couverts...

Il est vrai que le livre gêne une bonne partie de la classe politique : il libère la pensée, et transforme les individus en citoyens prêts à s'intéresser de plus près aux affaires publiques.

François Costantini

Liste de l'UDAC*

(groupe UDAC maintenu)

Retournée 2006, pour une année utile !

La rentrée scolaire coïncide avec la rentrée d'une longue saison politique riche en événements avec les échéances électorales, présidentielles, législatives et peut-être municipales si l'on en croit certaines annonces des candidats déclarés.

Une année préélectorale est synonyme à la fois d'attente et d'attentisme.

D'attente, car toute échéance est un moment où l'on examine le bilan des réalisations d'une part, et où l'on recense les besoins exprimés par la population et où ceux qui aspirent à les représenter doivent formuler les propositions susceptibles de les satisfaire dans le cadre des possibilités financières d'autre part. Il convient, à ce sujet de les chiffrer en évitant soigneusement toute promesse qui relèverait de la démagogie.

C'est parfois, aussi, une période d'attentisme or, une année électorale ne doit pas être une période d'immobilisme.

Les chantiers entamés doivent être achevés. Les améliorations possibles doivent être apportées. Les finances publiques et notamment la dette doivent être maintenues voire diminuées de manière à aborder l'avenir sur des bases saines.

Jean-Claude Poirier

Liste de l'UDAC *

(groupe lilasien indépendant municipal)

Un débat d'orientation sur le Plan Local d'Urbanisme s'est tenu le 20 septembre. Nous sommes le 10 septembre il est donc difficile d'en rendre compte. Pourtant je souhaite faire 2 observations concernant le document d'information réalisé par la ville.

« La commune a vocation à s'inscrire dans une démarche intercommunale avec la création d'une Communauté d'Agglomération »

Peut-être mais avec des conditions et surtout un objectif clair, surtout avec les modifications apportées à la Porte des Lilas, la création d'une communauté avec la Ville de Paris.

« Les constructions de logements et l'amélioration de l'habitat »

Pourquoi créer dans les tableaux des sous-totaux par période de 6 ans ? Est-ce pour montrer que l'équipe municipale précédente a réalisé moins de logements sociaux ? Si c'est le cas, il convient d'expliquer à la population où sont situés les 44 logements sociaux de l'année 2001. Il me semble que c'est rue de Paris, un immeuble terminé en début de l'année 2001 et où les premiers habitants étaient installés (Zone sud de la ZAC avec le C.A en R de Ch) avant la nouvelle équipe municipale. Il est donc clair qu'au 2ème sous-total il faut enlever 44 logements sociaux et les rajouter au 1er sous-total. Ce qui ramène la situation à la création de 16% de logements sociaux pour les 2 périodes (avec un doute cependant quant à l'estimation pour 2006).

La manipulation des chiffres dans ce domaine est inutile. Préférons la vérité et les vrais débats sur un sujet particulièrement important pour notre ville.

Mireille Bzdikian

Emplois/services

Réf. OCTO06.001

Professeuse certifiée anglais donne cours particuliers de 6^e à Terminales. Tél. : 01 43 63 11 29 ou 06 11 75 19 55 ou 06 11 32 42 75

Réf. OCTO06.002

Dame sérieuse cherche ménage + heures de repassage. Tél. : 06 13 10 87 91

Réf. OCTO06.003

Professeur diplômé donne cours de guitare. Tél. : 06 61 64 28 97 ou 01 48 44 05 73

Réf. OCTO06.005

Etudiante en allemand (master) donne cours d'allemand 6^e au bac. Tél. : 01 49 93 00 15

Réf. OCTO06.006

Dame sérieuse cherche garde d'enfants, sortie d'école ou soirée ou dame de compagnie. Tél. : 06 63 87 52 39

Réf. OCTO06.007

Professeuse diplômée propose cours de yoga, relaxation à domicile. Tél. : 01 43 63 31 68

Réf. OCTO06.008

JF cherche enfants à garder le soir à partir de 20h en semaine et week-end journée ou soir. Tél. : 06 84 49 32 89

Réf. OCTO06.009

Très bonne élève de 3^e donne cours de soutien scolaire en primaire et cours de maths, anglais et allemand, niveau 6^e, 5^e et 4^e. Tél. : 01 43 62 70 66

Réf. OCTO06.010

Assistante maternelle agréée cherche enfant pour rentrées et sorties d'école. Tél. : 06 12 67 74 00

Réf. OCTO06.011

JF cherche heures de ménages, de repassage, à s'occuper de personnes âgées ou aller chercher des enfants à l'école. Tél. : 06 09 53 82 42

Réf. OCTO06.012

Etudiant donne cours particuliers de maths du collège à l'après bac (prépa, université...) Aide à la préparation d'examens en concours. Tél. : 06 17 14 30 81

Réf. OCTO06.013

Dame expérimentée cherche enfants à garder

(mi-temps, plein temps, sorties d'école...) Tél. : 06 73 29 15 03

Réf. OCTO06.014

JF, 21 ans, sérieuse, motivée, expérimentée, titulaire du CAP Vente multi spécialités, recherche emploi dans la vente. Libre immédiatement. Tél. : 01 48 97 38 03 ou 06 60 25 54 49

Bonnes affaires

Réf. OCTO06.015

Vends pour la cuisine banquette d'angle en pin couleur miel. Coffre dans l'assise. Prix : 60€ à débattre. Tél. : 01 49 72 94 23

Réf. OCTO06.016

Vends console Séga et 12 jeux : 40 euros + cuiseur vapeur Seb : 30€ + casque VTT et protections : 15€ + Vanity-case : 10€. Tél. : 06 84 51 99 76.

Réf. OCTO06.017

Vends canapé d'angle de couleur noir avec méridienne. Très bon état. Prix : 900€. Tél. : 06 24 96 14 28

Réf. OCTO06.018

A vendre canapé sky très bon état noir convertible. Prix : 100€ + table octogonale : 49€ + balnéothérapie : 50€. Tél. : 06 20 40 16 83

Réf. OCTO06.019

Vends vélo de course homme : 50€ + vélo enfant : 30€ + tricycle : 15€ + stabilisateurs : 5€ + sièges vélo bébé : 10€. Tél. : 01 48 91 15 97

Réf. OCTO06.020

Vends plusieurs paires de chaussures pointure 38 (5€) + 1 paire de bottes pointure 39 (10€). Tél. : 01 49 42 05 51

Réf. OCTO06.021

Vends lecteur DVD tout neuf Samsung à 50€. Tél. : 06 14 87 98 75 ou 01 48 43 39 16

Réf. OCTO06.022

Vends piano droit marque Petrof cadre métallique + banquette : 1500€. Tél. : 06 66 63 52 12

Réf. OCTO06.023

Vends dessus de lit en boutis provençal et 2 housses d'oreiller assorties : 100€ + couette en duvet de canard : 50€ + Draps, housse de couette et drap housse : de 5 à 10€ la parure complète

te + Draps pour lit bébé : 1 à 5€. Tél. : 01 48 43 27 46

Réf. OCTO06.024

Vends 3 tapis turcs 150, 250 et 300 cm + Récepteur numérique terrestre (TNT) + Radio Hifi (Marantz) avec 2 hauts-parleurs. Ecrire offre à M. Bailly 5 rue du Coq Français 93260 Les Lilas

Réf. OCTO06.025

Vends plaques électriques Scholtes 4 feux, encastrable. Excellent état. Prix : 45€. Tél. : 06 06 58 38 39

Réf. OCTO06.026

Vends vélo de course Vitus, taille 40. Prix : 150€. Tél. : 01 48 43 68 86

Réf. OCTO06.027

Vends 50 disques vinyle 30 et 45 tours. Prix : 120€. Tél. : 01 43 63 97 00

Réf. OCTO06.028

Vends Chesterfield cuir 3 places + Table basse rustique œil de bœuf + Luminaire copie Tiffany + Bibelots. Tél. : 06 26 43 52 20

Réf. OCTO06.029

A vendre poussette McLaren bleu ciel et grise, état neuf, servie 1 an cause double emploi. Prix : 80€. Tél. : 06 60 64 83 44

Réf. OCTO06.030

Vends fauteuil relax 2 moteurs neuf. Couleur rouille. Prix : 850 €. Tél. : 01 48 91 99 03

Réf. OCTO06.031

Vends téléviseur Thomson 70cm 16/9 avec table. Super plat. Valeur 685€. Prix à débattre, à saisir rapidement. Tél. : 06 81 17 49 38

Réf. OCTO06.032

Vends buffet bas style ancien : 150€. Tél. : 01 43 60 72 43

Immobilier

Réf. OCTO06.033

Loue box moto, local sécurisé, rue du Coq Français. Prix : 30 euros/mois. Tél. : 06 08 32 67 93

Réf. OCTO06.034

Cherche à acheter ou louer parking ou box prox. lycée Paul Robert. Tél. : 01 48 46 86 32

Publiez gratuitement votre petite annonce

Les petites annonces à paraître dans *Infos Lilas* sont réservées aux Lilasiens, uniquement aux particuliers. Elles sont gratuites. La rédaction d'*Infos Lilas* se réserve le droit de ne pas publier une annonce, en particulier si elle n'est pas en accord avec la législation. Aucune domiciliation n'est acceptée. Votre annonce paraîtra, selon l'espace disponible, dans *Infos Lilas*.

À retourner à :
Infos Lilas PA - Hôtel de Ville
93260 Les Lilas

Vous pouvez aussi consulter ou passer une petite annonce directement sur le site de la ville : www.ville-leslilas.fr

Rubrique :

- Emploi/services Bonnes affaires
 Immobilier Auto/moto
 Animaux

Baby-sitting, cours particuliers :

consultez les annonces du Kiosque au 167, rue de Paris.

Votre Nom : _____ Prénom : _____

Votre adresse : _____

Votre numéro de téléphone : _____ Date : _____

Votre e-mail : _____

Carnet

Du 15/8 au 20/9/2006

Naissances :

Virgile TAÏEB, Rhèda DIFALLAH, Solène MARION, Leïa TELLEZ, Kelly VALET-DESSOURCES, Shaïly KOUADIO, Lucie TOURNEUX, Yaël DARDOUR-JADAUD, Elsa MACHACH, Lou MONACO-GAY, Elias CHEMLALI, Raphaël ROZENBERG, Côme GAYON, Ava GUEZ, Tara JOINVILLE-BLERIOT, Ilan SAYADA, Yaël SAYADA, Nathan SARAGOSTI, Shayli SARAGOSTI, Kahina ZERROUKI, Raphaël ABOU, Elena MEIER, Zied YOUSFI, Rayan KHALIS, Charlie HUE, Marawan OMAR, Erwan ROKOSSE-KAMOT, Hugo CHAN CHUEN, Kévin XU, Lily GILLET-de-CHALONGE-RAMASSAMY, Zyed BOUTAR, Daphné ANTOINE, Matea NIKOLIC, Mélissa MAGROSELLAMI, Gabriel PIZIAK, Jana MASLOVARIC, Eloane MORVAN, Simon HACKER, Timour RAGON

Mariages :

Ahibaut BEUGRE et Karima BENABBAS, David NAHUM-MOATY et Laetitia SEROR, Philippe PORTMANN et Martine JEGOUZO, Yvenel GUILLAUME et Marie FENELON, Denis LABARRERE et Stéphanie ROBELUS, Stéphane ALGER et Nadège HILDERAL, Ouamer AIT TAOUI et Aldjia GUEMMAR

Décès :

Femande DUPONT Epouse BERTE, Boris BERMAN, Jeannine - Luce BOQUET Veuve CHEVALLIER, René - Victor DÉCARROUX, Thérèse LECAILLON divorcée SAVIGNAC, Suzanne BLONDEAU veuve RENAUDAT, André GAILLARD, Fatima DIHMANE, Yvonne TAIEB veuve ARCHI, Yvette LAMBERT veuve ROTY, Pierre SIMON, Marcelle NANTEUIL Veuve MAVRIDIS, Joseph CAUGANT, Jeannine LEMOINE veuve DUVIQUET, Jacques CARRIER, Nicole NEITELMANN épouse AMZEL

Mémo téléphonique

Culture

- Bibliothèque : 01 48 46 07 20
- Centre Culturel - Espace d'Anglemont : 01 48 46 87 80
- annexe Henri- Dunant : 01 43 60 92 88
- Conservatoire : 01 48 46 90 80
- Théâtre du Garde-Chasse : 01 43 60 41 86
- Billetterie : 01 43 60 41 89

Ecoles maternelles

- Bruyères : 01 43 63 72 88
- Calmette : 01 43 63 65 72
- Courcoux : 01 43 63 69 58
- Julie-Daubié : 01 41 83 19 58
- Romain-Rolland : 01 41 63 13 81
- Victor-Hugo : 01 43 63 35 60

Ecoles élémentaires

- Paul-Langevin : 01 41 83 19 56
- Romain-Rolland : 01 41 63 13 82
- Victor-Hugo : 01 43 63 35 60
- Waldeck-Rousseau : 01 43 62 10 50

Vie scolaire

- Centre de loisirs : 01 41 83 00 45
- Facturation scolaire : 01 72 03 17 65
- Inscriptions scolaires : 01 72 03 17 64

Jeunesse

- Le Kiosque : 01 48 97 21 10
- Le Point Virgule : 01 48 97 22 40
- Le Service jeunesse : 01 49 72 74 76

Petite enfance

- Crèche des Bruyères : 01 43 63 64 69
- Crèche des Sentes : 01 43 62 16 45
- Halte Garderie : 01 43 62 16 46

Sports

- Espace sportif de l'Avenir : 01 41 83 29 37
- Gymnase Jean-Jaurès : 01 48 10 00 23
- Gymnase Liberté : 01 49 72 68 99
- Gymnase Ostermeyer : 01 48 10 01 59
- Gymnase Rabeyrolles : 01 48 91 06 78
- Parc municipal des sports : 01 48 43 81 95
- Piscine : 01 48 91 06 77
- Service des Sports : 01 48 91 25 08

Autres services municipaux

- Aides ménagères : 01 41 63 13 10
- CCAS : 01 41 63 15 70
- Centre de santé : 01 48 91 29 99
- Cimetière : 01 43 63 59 49
- Club des Hortensias : 01 48 46 42 55
- Direction du développement durable : 01 55 82 18 30
- Etat civil : 01 72 03 17 63
- Elections : 01 72 03 17 66
- Hôtel de ville : 01 43 62 82 02
- Service insertion : 01 41 58 10 91

Permanences juridiques

Des consultations juridiques gratuites et sans rendez-vous, assurées par des avocats, sont proposées à tous les Liliens, chaque samedi matin de 9h à 11h30 en mairie.

Le Kiosque (167, rue de Paris) propose également le Point d'accès au droit, animé par une conseillère juridique, le jeudi de 16h à 19h sur rendez-vous au 01 48 97 21 10.

Vos élus vous reçoivent...

En mairie des Lilas, les permanences des élus ont lieu tous les jeudis, de 18 à 20 heures.

Le Maire et les Maires adjoints reçoivent également sur rendez-vous, selon leur secteur de délégation.

Renseignements au Cabinet du maire : tél. 01 43 62 82 02.

La permanence de votre député, Claude Bartolone, le quatrième vendredi de chaque mois. Prochain rendez-vous : vendredi 27 octobre de 16 heures à 19 heures.

Infos santé

Médecins de garde

Le système de gardes des médecins a été modifié. Les urgences sont gérées par le Centre 15 qui contacte le médecin de garde ou le SAMU selon les symptômes du patient.

Cabinets de soins infirmiers

■ 8 et 29 octobre

Cabinet Les Lilas Blancs
Mmes DEVY et FERRAND
30, rue du Coq français
Tél. : 01 43 60 54 20

■ 15 octobre et 1^{er} novembre

Cabinet Henri Dunant
38/56, bd du Général Leclerc
Tél. : 01 43 60 46 96

■ 22 octobre et 5 novembre

Cabinet de Mme BENAMARA
17/23, rue du 14 juillet
Tél. : 01 49 93 04 97

A noter :

Depuis le début 2006, les pharmacies des Lilas n'effectuent plus de permanences le dimanche et les jours fériés, sur décision de la préfecture de Seine-Saint-Denis. Les gardes pour les villes des Lilas, Noisy-le-Sec, Romainville, Le Pré Saint-Gervais et Pantin sont assurées par une seule pharmacie, à Pantin : pharmacie Cohen de Lara - 103, av. Jean-Lolive ; Tél. : 01 48 45 26 67.

INFOS LILAS

Hôtel de Ville - 93260 Les Lilas - Tél. : 01 43 62 82 02

Internet : www.ville-leslilas.fr

Responsable de la publication : Daniel Guiraud

Rédaction en chef : annemosoni@leslilas.fr

Rédaction : claireflahaut@leslilas.fr

Réalisation graphique : Gaëlle Harranger

Photos : Baptiste Belcour

Impression : J.-M. Barbou - RCS Bobigny B572 188 357

Dépôt légal : août 2002



**J'AIME
LES LILAS,
JE NE SALIS PAS**



**ENSEMBLE
PRENONS SOIN
des Lilas**

